

Entretien avec Aicha Ech-Chenna, fondatrice et présidente de l'association Solidarité féminine

«Il faut que les Marocains nous soutiennent»

Publié le : 22 février 2014 - Dossier réalisé par Elimane Sembène, LE MATIN



Le Matin : L'ambassadeur de France au Maroc vous a remis le 10 février le Chevalier de Légion d'honneur de la République française. Quelles sont vos impressions après cette énième distinction ?

Aicha Ech-Chenna : Pour moi, cela représente une reconnaissance d'un problème international. La problématique des enfants nés hors mariage n'est pas seulement spécifique au Maroc, elle existe partout ailleurs. C'est la deuxième fois que la France récompense le travail que nous faisons à l'égard des mères célibataires et de leurs enfants. Déjà en 1995, on avait reçu le prix des droits de l'Homme de la République française. Cela me fait plaisir et me permet de tirer la sonnette d'alarme puisque, malheureusement, les enfants continuent à naître hors mariage, même s'il est vrai qu'on a constaté une amélioration grâce aux efforts qui ont été consentis par Solidarité féminine.

En 2009, vous avez reçu l'Opus Prize qui est l'équivalent du Prix Nobel. Une récompense hautement symbolique ?

Grâce à ce Prix, on a pu recevoir 1 million de dollars, au moment où cette monnaie était en chute. Cette somme a rapporté finalement 750 millions de centimes à l'association que nous avons bloqués pour renforcer les projets, et arriver à l'autofinancement. Nous voulons garder notre indépendance, car le phénomène des mères célibataire est un problème humain important que la politique politicienne ne peut résoudre.

Votre parcours n'a pas été un long fleuve tranquille. On se rappelle qu'en 2000, vous aviez essuyé les critiques de groupes «extrémistes» après votre passage sur Al Jazeera. Pouvez-vous revenir sur cette phase de votre combat ?

Je n'ai pas réalisé cette interview pour recevoir de l'argent, je l'ai réalisée sans arrière-pensées sur l'idéologie politique des médias. Un des responsables d'Al Jazeera m'a entendue pour la première fois parler en arabe dialectal sur une radio suisse et a essayé de me rencontrer. Cela s'est passé à une époque où la société marocaine, notamment les militants des droits de l'Homme et les féministes réclamaient des changements dans le Code de la famille. J'ai accepté de lui accorder une interview de 45 minutes. Au début, il voulait réaliser l'entretien chez moi, j'ai refusé et je lui ai proposé de partir à l'association. Parce que je voulais parler d'un fait social avec des illustrations concrètes. Quand ils sont venus à l'association et rencontré les mères célibataires et leurs enfants, cela les a interpellés. J'ai parlé le plus humainement possible à propos des enfants qualifiés de «would haram» (enfant du péché). J'ai aussi parlé du viol, de l'inceste, des petites bonnes, des enfants

abandonnés, et de tout ce qui dérange. J'ai même été étonnée d'être attaquée par les extrémistes puisqu'ils veulent une justice sociale, ils devaient au contraire me féliciter. Ils ne se préoccupaient pas du bien-être de la société. Après ce message, mon nom a été cité dans les mosquées gérées par ces extrémistes.

Ces critiques vous ont-elles galvanisée ou au contraire dissuadée ?

Pour être honnête et sincère, quand j'ai appris cela, je voulais jeter l'éponge. J'étais tellement choquée que j'ai perdu la voix. Un journaliste m'appelle parce qu'il voulait faire un entretien sur les petites bonnes, et j'ai préféré de ne pas répondre à cette sollicitation. Le téléphone n'a pas arrêté de sonner chez moi, et la dernière personne qui m'a appelée c'est Christine Serfaty (l'épouse de Abraham Serfaty, le fameux opposant de feu Hassan II) qui m'a dit que c'est hors de question de jeter l'éponge, ainsi que d'autres personnalités connues au Maroc pour leur respect des droits de l'Homme. Le 1er novembre 2000, je suis reçue par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Casablanca, il a reconnu les actions que je mène et m'a indiqué que je peux compter sur sa bénédiction. Il m'a demandé de poursuivre mon combat. Ce sont des gestes très symboliquement forts. Cela m'a rassurée sur le bon sens de mon action.

Vous avez publié au début des années 90 votre ouvrage «Miseria» qui a d'ailleurs reçu le Prix Grand Atlas en 1999. Qu'est-ce qui a motivé la parution de ce recueil de témoignages ?

À l'époque, la télévision marocaine commençait à se développer. L'ouverture des médias a commencé du vivant de feu Sa Majesté le Roi Hassan II avec la création en 1989 de la chaîne 2M. Il y avait des programmes qui s'appelaient «Toute franchise» diffusés en direct, et qui n'étaient ni cryptés ni censurés. Les gens m'écoutaient beaucoup quand j'intervenais dans ces émissions. Un jour, un ami m'a informée de la censure d'une émission qu'on avait déjà réalisée. Il m'a proposé de traduire en écrits mes idées, je lui ai dit que je ne savais pas écrire, il m'a proposé de faire un enregistrement. On a pu trouver une alternative jusqu'au jour où j'ai rencontré Leila Chaouni. Elle m'a écoutée pendant 24 heures dans un endroit isolé, et elle a fait intervenir des spécialistes de l'écriture pour transcrire exactement mes idées, pour respecter la façon de dire les choses, avec simplicité et des phrases courtes. Elle a choisi les quelques témoignages que j'ai livrés. Et c'est par la suite que le livre «Miseria» a été publié en cinq éditions. Dans ce livre l'histoire des petites filles et des petites bonnes perdues, des mères célibataires, et de tous les laissés pour compte. J'ai découvert ces réalités en sillonnant tout le Maroc, avec mes propres moyens. J'ai réussi à résoudre certains problèmes et j'ai échoué sur d'autres. Leila Chaouni voulait sortir la

sixième édition, mais je lui ai proposé de la reporter pour faire la promotion du nouvel ouvrage de l'association «À Hautes voix».

Justement, Solidarité féminine a publié en 2013 le livre «À Hautes voix» aux Éditions Le Fennec avec des témoignages de mères célibataires et de leurs enfants. Pourquoi avez-vous décidé de donner la parole à cette catégorie souvent marginalisée ?

Avant ce livre, Solidarité féminine avait déjà publié une étude sur «Les grossesses de la honte» dont une partie reprend quelques témoignages parus dans «Miseria» en collaboration avec la sociologue Soumia Guessous. Nous avons été soutenus par des bailleurs de fonds. Un jour, je me suis demandé : «Pourquoi ne pas permettre aux mères célibataires de parler de leur histoire elles-mêmes, avec leurs propres mots ?» L'association a pu avoir un financement pour sortir ce livre. Ces mamans ont accepté de raconter leurs histoires dans un endroit neutre, pour qu'elles puissent s'exprimer en toute liberté.

Qui dit association, pense forcément au financement. Solidarité féminine rencontre-t-elle des problèmes pour financer ses activités, en ces temps de crise ?

Chaque couple mère-enfant nous coûtait autour de 4 000 dirhams par mois, maintenant c'est 5 000 dirhams par mois. C'est une économie qu'on fait pour la société, quand vous formez les femmes, vous leur donnez les atouts, vous intégrez l'enfant et vous cherchez son père, sa famille, c'est une économie de 17 ans voire 18 ans à l'État et à la société. Un enfant n'a pas de prix, même si sa prise en charge coûte cher. Beaucoup de partenaires sont partis pour des raisons politico-politiciennes, et ceci nous a contraints à diminuer le nombre de mamans. Il faut que les Marocains soutiennent Solidarité féminine. Le comité est bénévole, mais on doit payer le personnel. Nous sommes gérés comme une entreprise et on paie les assurances et les cotisations à la sécurité sociale. J'avais pris un engagement moral avec la Fondation Opus et j'ai ouvert un compte «Opus Prize-Solidarité féminine», pour transformer cet argent en projets de formation aux activités génératrices de revenus (AGR). En 2010, on voulait se lancer dans la réalisation de ces programmes, mais entre temps le foncier a augmenté, et on devait renforcer les projets déjà entamés. Maintenant, le ciel est plus dégagé, nous avons l'autorisation de construire un étage supplémentaire, et notre objectif est d'aller vers l'autofinancement. Nous restons une association à but non lucratif.

Votre dernier mot.

On commence à avoir une nouvelle problématique, ce sont les femmes

subsahariennes qui ont des enfants et qui vivent dans des situations difficiles. Il faudrait que les consulats et les ambassades de ces pays africains puissent se mettre d'accord avec les autorités marocaines pour que ces enfants puissent avoir une nationalité. Ce n'est pas parce qu'ils sont nés au Maroc qu'ils n'auront pas de nationalité. Il faut que ces enfants puissent avoir un état civil pour vivre dans la dignité. Pour moi, un enfant, c'est ce qu'il y a de plus précieux que Dieu nous a donné et il faut le préserver.

Témoignages de membres de Solidarité féminine

Hafida El Baz, chargée de mission

«Je travaille à Solidarité féminine depuis 2 003 suite à ma mise à sa disposition par l'Académie régionale du Grand Casablanca. J'ai d'abord connu l'Association et ensuite sa présidente, Aicha Ech-Chenna. J'ai eu la chance de travailler à ses côtés et de mieux connaître ses nombreuses facettes. C'est une personne extrêmement déterminée, extrêmement cohérente avec ses croyances, ses convictions, sa manière de vivre, et sa relation à l'autre. Mme Ech-Chenna est d'une intégrité et d'une sincérité incroyables. Je pense que c'est ce qui fait sa force, elle a aussi une force de caractère terrible qui n'a d'égale que sa sensibilité. C'est une personne qui jouit d'une grande intelligence doublée d'une grande intuition. Aicha Ech-Chenna est une visionnaire, elle est avant-gardiste. C'est une dame qui ne sait pas dire non quand quelqu'un lui demande de l'aide. Elle va dire non à l'injustice, non à des situations sociales intolérables, non à l'incohérence, ou à ce qu'elle appelle la schizophrénie sociale, mais elle ne dira pas non à quelqu'un qui la sollicite, même si c'est à ses dépens. C'est une oratrice hors pair avec une méga énergie. Je me rends compte qu'il m'est difficile de la décrire... Si je devais résumer cela en quelques mots je dirais que c'est en fait un diamant avec toutes ses facettes, certaines sont polies d'autres non, mais qui renvoie tellement d'amour, de lumière et de chaleur humaine».

Soumiya Idmane, assistante sociale

«Pour moi Mme Ech-Chenna est une femme très forte, une combattante, moderne et une grande militante des droits des mères célibataires et leurs enfants qui constituent la population la plus vulnérable. Elle se bat pour leur permettre d'avoir une identité et d'être reconnus comme des citoyens marocains. Elle fait de la politique sociale (et non la politique

politicienne) pour ces dames. Elle invite les hommes politiques à avoir une perception positive sur leur situation et à les intégrer dans leurs programmes.»

Sofia, ex-bénéficiaire, secrétaire

«Mme Ech-Chenna est la meilleure personne que j'ai rencontrée dans ma vie. C'est la tendresse, c'est une personne forte. J'ai bénéficié de plusieurs avantages, elle m'a permis d'être forte. C'est grâce à elle que j'ai renforcé ma personnalité, elle a pris ma fille en charge et m'a aidée à faire face à la société. J'ai beaucoup d'estime pour elle et à l'égard de l'association Solidarité féminine. Les paroles de Mme Ech-Chenna m'encouragent et me poussent vers l'avant. Elle m'a appris à dépendre de moi-même et pas d'autrui pour résoudre les problèmes de la vie.»

Zohra, ex-bénéficiaire, femme de ménage

«J'ai constaté que Mme Ech-Chenna est une personne généreuse. J'ai appris beaucoup de choses notamment à travers les formations dispensées au sein de l'association. Ici, je me sens comme chez moi, c'est ma maison en quelque sorte. J'étais parmi les pensionnaires de Solidarité féminine, et maintenant j'y travaille en tant que femme de ménage, mais de temps à autre j'effectue un tour dans la cuisine et la pâtisserie, pour parfaire mes connaissances.

Khadija, 23 ans, nouvelle pensionnaire

«Avant on sentait qu'on était perdue, mais avec Mme Ech-Chenna, c'est comme si on venait de commencer une nouvelle vie. Elle a beaucoup d'admiration et d'affection pour nous les mères célibataires, contrairement à nos parents qui ne comprennent pas notre situation. Je ne trouve pas les mots pour exprimer ma grande affection à son égard. L'association nous aide beaucoup, c'est notre foyer. Je me sens à l'aise avec les autres filles, et on oublie nos problèmes. Merci beaucoup à Mme Ech-Chenna et à toute l'équipe de Solidarité féminine.»

«À Hautes voix», les mères célibataires brisent le silence

«À Hautes voix». C'est le titre qu'a choisi l'association Solidarité féminine, pour interpeller une fois de plus le grand public sur la problématique des mères célibataires au Maroc. Dans ce livre de

144 pages, de jeunes mères célibataires et des enfants pris en charge par l'association brisent le silence et racontent leur vécu. Elles racontent les moult péripéties qui ont jalonné leur existence, une existence qui est loin d'être un long fleuve tranquille. Avec un style limpide, ces jeunes femmes dévoilent, avec des mots souvent forts, leurs souffrances, tout en revendiquant leurs droits et ceux de leurs enfants au sein de la société. Des récits, où se mêlent émotions et regrets. Dans ce lot de mères célibataires, on retrouve des diplômées, des femmes de ménage, chacune avec son propre cas. Les parcours différents, mais le fardeau reste le même : la pression sociale et l'avenir de leur enfant qualifié de «wled zina» (enfant du péché). «Aujourd'hui, ces femmes sont devenues des citoyennes actives, responsables et capables de revendiquer elles-mêmes leurs droits tout en accomplissant leurs devoirs. Leurs bébés sont devenus des adultes, et ce sont eux/elles qui prennent la parole pour dire leur vécu, leurs combats contre une société injuste et intolérante, contre l'analphabétisme, contre l'irresponsabilité de certains hommes, contre l'ignorance et les préjugés», indique Aicha Ech-Chenna dans la note présentative de l'ouvrage.

Bio-express

- 1941 : Naissance à Casablanca.
- 1960 : Diplôme d'État infirmière.
- 1985 : Création de l'association Solidarité féminine.
- 1996 : Prix des droits de l'Homme de la République française.
- 1996 : Prix Grand Atlas pour son livre «Miseria».
- 2000 : Médaille d'honneur du Roi Mohammed VI.
- 2005 : Prix Elisabeth Norgall.
- 2009 : Opus Prize.
- 2009 : Prix Dona d'el Ano (Conseil de la Vallée d'Aoste, Italie).
- 2013 : Chevalier de l'Ordre national la Légion d'honneur de la République française.

<http://www.lematin.ma>